



Centre des Finances Publiques Prado-Borde
22 rue Borde 13008 Marseille
Tél. 04 91 17 92 06 / 04 91 17 97 67
cgt.drifip13@dgifip.finances.gouv.fr
www.financespubliques.cgt.fr/13/

le 9 décembre 2013

Service facturier (SFACT) de la DRFIP 13 et services de Dépense: Travailler ensemble !

Point n'est besoin d'être loin des yeux pour être loin du cœur.

C'est ce que peuvent penser les agents des services de la dépense installés au 2ème étage du 16 rue Borde, siège de la DRFIP 13. A cet étage sont installés le contrôle budgétaire régional, le contrôle du règlement, le centre de service partagé et le service facturier.

Au 3ème étage, juste au dessus, il y a la Direction et les chefs de pôle. Saisie par les agents du SFACT, la CGT est intervenue auprès du Chef du pôle Gestion publique et auprès du pôle Pilotage et ressources. (voir courrier au verso)

Pourquoi?

Tout simplement parce que le nombre d'agents du SFACT va passer de 22 (situation au 01/09/2013 à 27 agents au 01/01/2014 (avec un objectif cible de 32 agents estimés nécessaires par la Centrale pour faire face au supplément de charge de travail) compte tenu de l'extension du périmètre de compétence du SFACT aux dépenses régionalisées des Préfectures PACA.

Se pose donc un problème d'installation du fait de l'organisation du service en 3 pôles : Une partie des agents ne pourra ainsi travailler ensemble (4 bureaux) et une autre partie sera éloignée du reste du service.

Par problème d'installation, les agents nous expliquent qu'il faut installer de manière rationnelle les nouveaux arrivants en tenant compte de l'organisation du travail. Cela semble simple comme bonjour.

Il paraîtrait même que cela concerne les « CVT », c'est à dire les conditions de vie au travail, priorité des priorités selon le Directeur général des Finances publiques.

Notre Direction, friande d'expérimentation, de « tests », très en pointe dans le volontariat va sans nul doute se saisir du problème des « CVT », puisque cela concerne évidemment la cohérence, la cohésion, la complémentarité des services installés au 2ème étage, juste en dessous du 3ème, là où sont installés les chefs de pôle.

Et bien sûr, comme c'est une priorité pour notre DG... il serait impensable qu'il en soit autrement, la proximité rendant l'exercice plus facile.

En prenant connaissance de la lettre adressée aux 2 chefs de pôle, vous constaterez que la problématique est posée de manière rationnelle et respectueuse de l'ensemble des services de Dépense et des agents.

La balle est du côté du Chef du pôle Gestion publique et du Chef de pôle Pilotage et ressources.

Pourquoi ?

Tout simplement parce que les services de Dépense (Sauf CBR) sont sous la responsabilité du Chef du pôle Gestion publique, et le Centre de Service Partagé sous celle du chef du pôle Pilotage et ressources. Nous n'osons envisager une rivalité et l'existence de prés carrés entre les 2 pôles. Encore moins un combat des chefs.

La réunion par les chefs de pôle des agents concernés, l'écoute et la mise en œuvre de leurs propositions démontreraient la volonté de... « travailler ensemble ».

La situation a été évoquée lors du groupe de travail CHSCT qui s'est tenue le jeudi 5 décembre 2013.

Tout le monde est désormais au courant et concerné.

le 2 décembre 2013

**Monsieur Lasfargues, chef du pôle gestion publique
Monsieur Pons, Chef du pôle pilotage et ressources
Drfip 13**

Messieurs,

Le SFACT de la DRFIP 13 est appelé à accueillir en son sein au 1er janvier 2014 de nouveaux agents sur les trois pôles: Investissement, fonctionnement et subventions.

L'installation actuelle du SFACT est actuellement perfectible concernant les regroupements fonctionnels relatifs aux pôles fonctionnement et subventions. En effet, les agents de ces deux pôles sont répartis dans 5 bureaux différents, ce qui occasionne au quotidien des difficultés de complémentarités dans les missions exercées.

La DRFIP 13 fait aujourd'hui une proposition de réinstallation du SFACT qui ne tient compte ni des nécessités du service, ni de l'organisation du travail par pôles.

Les agents concernés, après discussion, font un certain nombre de propositions qui permettent d'accueillir dans de bonnes conditions les futurs arrivants et par là même d'améliorer la distribution spatiale et la cohérence d'organisation du service.

Il semble qu'une fin de non-recevoir soit pour l'instant opposée par la DRFIP 13, au mépris le plus complet de celles et ceux qui assurent la mission concernée et qui auraient à subir de mauvaises conditions de travail alors que cela peut être évité.

La CGT vous demande de faire diligence afin de réunir l'ensemble des agents concernés par l'installation des nouveaux arrivants et d'établir un plan d'occupation des locaux, respectueux des services existants au deuxième étage du 16 rue Borde mais également des desiderata des agents du SFACT.

Il semble évident que la prise en compte du nombre d'agents par service, l'organisation du travail et l'espace de travail afférent ne peuvent être dissociés.

La CGT s'est déclarée disponible auprès des agents pour faire entendre leurs propositions.

P/ la Cgt Finances publiques 13

**Frédéric Larrivée
co-secrétaire**